

**Notes de séance
de la Commission d'établissement de Béthusy
Lundi 22 avril 2013, 19h30-21h30**

Salle des maîtres de Béthusy, av. de Béthusy 7 à Lausanne

- Parents :** Mme Najat **Kadib Aït Lakoul**, MM. Stephan **Buob** (président), Fabien **Kupferschmid** (pv), Jean-Yves **Vallélian**
- Professionnels :** Thierry **Borel**, Jean-François **Borgeaud** (directeur), Nicole **Hoffmann-Pochon**, Sabina **Mettraux**, Jörg **Sieber**, Caroline **Tani**
- Organisations :** Bénédicte Bondolfi, Luis Oliveira, Robert Ochoa, Pierre-Alain Verheyen
- Autorités politiques :** Gaëlle **Lapique**
- Excusés / absents :** Nicolas **Deriaz**, Henri **Klunge**

1. Bienvenue

Mot de bienvenue du président qui en profite pour transmettre les remerciements des parents et de bon nombre d'élèves pour le bon déroulement des voyages d'études.

2. PV de la séance du 17 janvier

Deux amendements sont apportés au PV de la dernière séance :

- p. 3, 2^e paragraphe : l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) met à disposition un bilan de la réforme EVM
- sous point 5 (p. 2), Les 9^e, 10^e et 11^e offriront deux voies.

Demande de modification de l'ordre du jour.

A la demande de M. Sieber, le point 5 de l'ordre du (présentation du rapport URSP) est supprimé. En effet, ce dernier ne l'ayant pas rédigé lui-même, il considère que ce n'est pas à lui de présenter ledit rapport. M. Sieber le tient à disposition du comité pour lecture.

M. Borgeaud demande une modification du point 2 de l'ordre du jour (Informations de la part de la direction de l'établissement de Béthusy). M. Borgeaud aimerait nous entretenir de modifications du cadre horaire LEO, du fait que la CET doit donner son préavis et d'une demande de dérogation relative à l'Art 56.

3. Art 56 RLEO (règlement d'application de la LEO)

Ce règlement stipule que les classes des années 9^e et 10^e se terminent au plus tard à 12h. Un calcul intégrant également un allongement de la pause de 10h montre qu'il s'agirait de débiter les cours à 7h40 (au lieu de 7h45). Soit 5 minutes plus tôt.

Même s'il ne s'agit que de 5 petites minutes, ce changement horaire peut avoir des conséquences importantes pour les élèves en provenance éloignées (par ex. Vers-chez-les-Blancs). En effet, ces derniers sont tributaires des transports publics pour leurs déplacements : en prenant en compte les horaires de bus (jusqu'à l'arrêt Croisettes) et de métro, on constate que s'ils ne veulent pas être systématiquement en retard, ces élèves devront se lever 20 minutes plus tôt.

C'est pourquoi la Direction préférerait conserver l'heure de début des classes à 7h45, avec la conséquence que l'arrêt des cours du matin se ferait à 12h05, soit 5 minutes après ce que la RLEO prévoit. C'est pourquoi, M. Borgeaud demande à la CET de déposer une demande de dérogation.



Après un vote formel, la CET décide à l'unanimité et sans abstention de déposer une demande de dérogation à l'art. 56 de la RLEO.

4. Visite des bâtiments

Suite à un rapide tour de table, il est considéré que la visite des bâtiments n'est pas nécessaire pour les membres de la CET, ces derniers les connaissant dans leur ensemble.

5. Information sur le déroulement de l'accueil des parents

Suite une première séance du groupe travail ad hoc courant avril 2013, certaines idées ont été retenues :

- nécessité d'établir un plan légendé. Le groupe de travail aura besoin d'un plan de l'établissement pour y ajouter les informations clés. A cet effet, le secrétariat de l'établissement fournira ce plan au format pdf ;
- flyer jaune de la CET avec mention de liens importants (document existant à adapter) sera également remis aux parents ;
- d'autres informations générales seront communiquées aux parents (ex. localisation de l'infirmierie).

La durée de la visite ne devrait pas excéder 30 minutes. La visite sera suivie d'une période questions- réponses ainsi que d'un apéro. Il va de soi qu'il ne sera pas répondu aux questions concernant la LEO ou d'autres questions que seule la Direction sera en droit de répondre.

Lors de cette visite, l'adresse du site internet e-bethusy.ch sera également communiquée aux parents.

La date prévue est le jeudi 22.08.2013 à 18h devant l'aula. Cet emplacement offrant un couvert en cas de pluie.

Le groupe de travail dédié est maintenu. Il serait important d'avoir d'autres personnes (1 par quart).

L'information concernant cet accueil sera jointe à l'information aux parents envoyée par l'école.

Il s'agira de vérifier après de Madame Gonzalez si l'envoi peut être annexé à l'envoi général.

La CET fait remarquer qu'il serait judicieux de prévoir un document intégrant plusieurs langues. Le quart professionnel suggère que ces traductions soient faites par les élèves eux-mêmes.

La prochaine date de réunion pour le groupe de travail sera communiqué à qui de droit par e-mail. Une première date provisoire est fixée au 27 mai 18h, Bâtiment A, salle 18.

6. Présentation du rapport URSP

Point supprimé

7. Organisation / relève de la CET dès la rentrée scolaire

La condition pour faire partie du quart parental réside dans le fait d'avoir un enfant scolarisé dans l'établissement. Comme cela ne sera plus le cas pour Stephan Buob lors de la prochaine rentrée, ce dernier présentera sa démission. Il assurera la transition jusqu'à la candidature d'un nouveau membre. Toutefois, d'ici à décembre 2013, il s'agit de trouver un nouveau président.

Stephan Buob évoque également la nécessité de recruter un nouveau membre pour renforcer le quart parental :

- présentation de la CET aux parents d'élèves lors de la séance de présentation aux 7^e (prévue début octobre) ;
- à cet effet, un point CET sera ajouté à l'ordre du jour dans le courrier de convocation aux parents ;
- il est également demandé aux membres de la CET de faire la promotion du comité et, le cas échéant, de présenter la candidature d'une personne intéressée.



8. Divers

16 mai, réunion du comité d'élèves

Mme Hoffman s'y rendra avec 2 élèves.

Ces élèves auront 2 minutes de temps de prise de parole (présenter l'établissement d'où ils viennent). Pour trouver ces deux élèves, il a été demandé aux élèves de 7^e, un seul a répondu positivement. Après une demande aux 8^e, deux demoiselles ont répondu positivement bien qu'une d'entre-elles sera en voyage linguistique à cette période. L'élève de 7^e sera donc sollicitée.

Cela soulève la question de l'implication des élèves ainsi que de la fonction de cohésion.

Evocation par Stephan Buob de ses années d'écoles à l'école américaine et la tenue d'un comité d'élèves avec la tenue d'un year book. Pour Béthusy, il est considéré que le Bal remplit cette fonction de cohésion.

On pourrait concevoir que les deux représentants des élèves puissent participer aux séances de la CET.

DSR

Comme évoqué lors d'une précédente réunion de la CET, il a été évoqué la volonté de visiter les cuisines de l'établissement de Béthusy.

La CET propose d'inviter un représentant de DSR. D'entamer une discussion ouverte de manger sur place (cantine) avec une délégation de la CET. Une demande sera formulée auprès de Mme Gonzalez. En cas de préavis favorable, une date sera arrêtée via Doodle. Les dates suivantes conviennent pour l'heure au plus grand nombre des membres de la CET : 14, 21, 28 juin.

DVD / médiathèque

Un membre de la CET (quart parental) fait remarquer qu'à la bibliothèque, les élèves peuvent regarder des DVD qui ne sont pas forcément de leur âge.

M. Borgeaud relève que la bibliothécaire contrôle systématiquement l'âge de celui qui prend le DVD et que le disque est remis par la bibliothécaire, mais qu'elle ne peut pas contrôler systématiquement l'âge de ceux qui regardent le DVD.

Prochain ordre du jour

- Il est demandé de prévoir une discussion relative aux **téléphones mobiles** dans le cadre de l'école. Le sujet sera abordé en conférence des maîtres et la CET sera appelée à préavis les décisions des conférences des maîtres.
- volonté de « labéliser » la CET : sa parole doit être plus entendue et faire foi.

Date prochaine séance : 10 juin 2013 19h30 Bâtiment A

Prochaines dates à retenir :

- Groupe de travail « Visite guidée » : 18 mars 2013, 18h (A18)
- Promotions : 5 juillet 2013

Fabien Kupferschmid, juin 2013